

N°4 - 5 Avril 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sont compris entre « début gonflement des bourgeons à l'intérieur de l'écaïlle » (stade 02) sur des parcelles tardives (taillées récemment ou situation tardive) et « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade E ou 09) sur les parcelles précoces. Sur quelques parcelles précoces taillées très tôt, le stade « 5 ou 6 feuilles étalées inflorescences visibles » (stade F ou 12) est observé.

Tordeuse de la grappe

Vignoble régional

Le vol d'eudémis n'est pour le moment pas généralisé.

Aude

Quelques rares prises d'eudémis sont observées (Narbonnais, Littoral et Limouxin).

Gard

Le vol d'eudémis de 1^{ère} génération a démarré sur une bonne partie du département avec des captures variables d'un secteur à l'autre.

Hérault

Les captures de papillons d'eudémis sont en légère progression.

Pyrénées-Orientales

Des papillons d'eudémis sont observés dans le secteur de la Plaine (nord et sud) et Aspres en zone très précoce. Le nombre est très faible.

Acariens

Hérault

Dans certaines parcelles de référence, les tous 1^{ers} acariens sont observés avec une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).

E

xcoriose

Vignoble régional

L'épisode pluvieux en cours depuis le 1^{er} avril sont susceptibles d'avoir généré des contaminations sur toutes les parcelles présentant régulièrement des excoriations **ET RECEPTIVES** au moment des pluies (à partir du stade dominant « pointe verte de la pousse visible » (stade C ou 03).

Rappel des symptômes à repérer : base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses. Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourrent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.



Excoriations et pycnides



Excoriation sévère

Aude

Les symptômes observés sont très variables d'une parcelle à l'autre mais semblent plus fréquents que l'an passé.

Gard

Sur le réseau d'observation gardois, une bonne partie des parcelles présentant régulièrement des excoriations avaient atteint ce stade au début de cet épisode pluvieux (Grenache, Marselan notamment).

Hérault

Actuellement, les symptômes se caractérisent sur les sarments par une écorce craquelée à la base, souvent accompagnée d'un blanchiment avec présence de ponctuations noires (pycnides).

Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles de suivis avec des intensités faibles.

Mildiou

Aude

Les valeurs de la modélisation EPI et MILSTOP ne détectent pas de contaminations primaires d'après les calculs arrêtés au 3 avril 2016. Toutefois en situations particulières (parcelles inondées ou sub-irriguées), ces pluies ont pu engendrer potentiellement des 1ères contaminations sur les parcelles réceptives.

Gard

Les modélisations EPI et MILSTOP, calculées jusqu'à dimanche 3 avril 2016 inclus, ne détectent pas de contaminations primaires en mildiou pour le moment. Les pluies survenues à partir du lundi 4 avril ne sont pas encore prises en compte dans cette modélisation.

Il conviendra néanmoins de surveiller les parcelles particulièrement précoces (donc réceptives) au moment de cet épisode pluvieux. En effet, les cumuls de pluies sont disparates sur le département (5 à 60 mm pour le moment). Ces éventuels 1^{ers} symptômes seront à rechercher autour de la mi-avril.

Hérault

Les conditions automnales et hivernales sont peu favorables au développement des œufs d'hiver (forme de conservation du mildiou).

Toutefois lors d'inondations automnales, la formation d'inoculum est plus importante. Sa conservation se fait parfois même directement sur les souches, notamment dans le cas des vignes limonées.

La modélisation EPI 89 (Etat Potentiel d'Infection version 89-01) arrêtée au 31 mars indique un risque faible en sortie d'hiver, dans toutes les unités agroclimatiques.

Au vu de cette situation et dans le cas général, la stratégie de lutte est basée sur l'observation des foyers primaires.

D'après la modélisation arrêtée au 3 avril, les pluies du 1 et 2 avril sont susceptibles d'engendrer des contaminations primaires potentielles. Sur les parcelles précoces les foyers primaires correspondant sont attendus à partir du 15 avril avec un risque limite à faible.

Recherchez les foyers primaires à partir de cette date.

Rappel

Cas très particulier des parcelles submergées par le fleuve Hérault et certains de ses affluents lors des épisodes orageux des 23 août et/ou 12 septembre 2015 : il convient de repérer ces parcelles.

Ravageurs secondaires

Vignoble régional

Des dégâts d'escargots et de mange-bourgeons sont observables très ponctuellement. Ils sont pour le moment très peu préjudiciables.

Oïdium

Aude, Gard et Pyrénées-Orientales

Aucun drapeau d'oïdium n'a été observé pour le moment.

Hérault

Les tout premiers drapeaux sont observés sur Carignan ou Muscat petit grain dans les unités agroclimatiques de la Basse Vallée de l'Hérault et du Montpelliérais.

Black-rot

Prophylaxie : l'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière permet de limiter les futures contaminations.



Attaque de black-rot en fin de saison sur grappes conduisant à la formation de baies momifiées porteuses de périthèces.

Gard et Hérault

L'épisode pluvieux démarré à partir du 1^{er} avril a pu générer des 1^{ères} contaminations primaires sur les parcelles touchées en 2015, à condition qu'elles présentent suffisamment de végétation développée pour être réceptives (à partir du stade 2-3 feuilles étalées notamment). Ces contaminations seront d'autant plus importantes que les durées d'humectations auront été longues.

La sortie de ces 1^{ers} symptômes est attendue à partir du 20 avril 2016 soit environ 3 semaines plus tard.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.